

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal se réunira en Mairie le

Vendredi 18 septembre 2026

à 20 heures 00

Ordre du jour :

- Approbation du procès-verbal de la séance du 17 juillet 2026.
- Décisions prises par Monsieur le Maire dans le cadre de ses délégations.
- Fiscalité directe locale :
 - * étude des dégrèvements et exonérations pouvant être mis en place
 - * institution de la taxe sur la vacance des locaux d'habitation.
- Vidéoprotection :
 - * demande d'aide au département de l'Ain.
- Cadeau de la commune lors du départ d'un agent à la retraite.
- Avis de la commune sur le dossier de l'EARL des Ruisseaux en vue d'exploiter une installation de stockage déporté de digestat sur le territoire communal.
- Avis de la commune sur la demande d'autorisation environnementale déposée par la société GRANULATS VICAT pour l'extension de sa carrière alluvionnaire sur la commune d'Arnas.
- Présentation du rapport des observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes d'Auvergne-Rhône-Alpes sur la gestion du Syndicat Intercommunal d'Énergie et d'E-communication de l'Ain.
- Rentrée scolaire.
- Compte-rendu des commissions communales.
- Compte-rendu des réunions de la communauté de communes et des syndicats intercommunaux.
- Questions diverses.

Fait à Messimy-sur-Saône, le 11 septembre 2026

Le Maire,
Christian BEGUET

